

Les chiffres clefs

Le patrimoine naturel de la Savoie

Surface en ha % du département

Outils réglementaires de préservation du patrimoine naturel		
APPB	8 691	1,4%
PNV (CP)	53 618	8,5%
RNN	6 482	1,0%
Outils contractuels de préservation du patrimoine naturel		
Natura 2000	108 823	17,1%
Sites CPNS	1 595	0,22 %
Outils de connaissance du patrimoine naturel		
Znieff type 1	221 033	35,1%
Zones Humides *	14 807	2 %
Outils de préservation des paysages		
PNR	82 809	11,7%
Znieff type 2	448 463	71,4%

APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope
 PNV (CP) : Parc national de la Vanoise, cœur de Parc
 ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique
 RNN : Réserve naturelle nationale
 PNR : Parc naturel régional
 *sur 75% du département

Les milieux gérés par le Conservatoire

Nombre de sites Surface en ha

Milieux alluviaux	8	668
Milieux lacustres	2	91
Marais de plaine	44	620
Pelouses sèches	17	145
Tourbières	3	68
Milieux forestiers	1	3

Données au 31/02/2011. Cf. carte au verso.

Les espèces remarquables en Savoie

Espèces présentes en Savoie* Espèces présentes sur les sites du CPNS
 Espèces remarquables Espèces protégées

Amphibiens	15	15	15
Reptiles	13	13	12
Oiseaux	278	206	160
Mammifères	81	30	15
Libellules	65	13	2
Papillons	200	11	11
Orthoptères		3	0
Flore Supérieure	2650	316	76

* Données issues du Livre Blanc de la faune de Savoie (2000), de l'atlas préliminaire des papillons de Rhône-Alpes et des données non publiques du GRPLS et de la SMBRC

60 espèces remarquables pour lesquelles le CPNS a une responsabilité majeure, pour leur préservation dans le département :

Végétaux :
 Gentiane pneumonanthe
 Gesse des marais
 Orchis odorant
 Iris sans feuilles
 Laïche à fruit velu
 Liparis de Loesel
 Orchis punaise
 Rhynchospora blanc
 Spiryanthe d'été
 Tulipe à feuilles planes
 Tulipe de Maurienne
 Tulipe du Mont-André
 Tulipe précoce
 Violette élevée

Papillons :
 Bacchante
 Apollon
 Azuré de la Sanguisorbe
 Azuré des paluds
 Azuré du Baguenaudier
 Azuré du Serpolet
 Cuvré des marais
 Damier de la succise
 Fadet des Laïches

Oiseaux :
 Aigrette garzette
 Alouette lulu
 Bécassine des marais
 Bihoreau gris
 Blongios nain
 Bruant des roseaux
 Bruant ortolan
 Butor étoilé
 Canard chipeau
 Courlis cendré
 Engoulevent d'Europe
 Faucon hobereau
 Fuligule milouin
 Fuligule morillon
 Gorgebleue à miroir
 Grèbe castagneux
 Guépier d'Europe
 Harle bièvre
 Héron pourpré
 Huppe fasciée
 Locustelle tachetée
 Marouette ponctuée
 Martin-pêcheur d'Europe
 Milan noir
 Moineau friquet
 Nette rousse
 Petit Gravelot
 Petit-duc scops
 Râle d'eau
 Rousserolle turdoïde
 Vanneau huppé

Amphibiens-reptiles :
 Crapaud calamite
 Pélodyte ponctué
 Rainette verte
 Sonneur à ventre jaune
 Triton crêté
 Cistude d'Europe

La Feuille et la Plume

Vous pouvez vous abonner à notre bulletin trimestriel La Feuille et la Plume ainsi qu'à l'e-feuillePlume en nous contactant à l'adresse ci-dessous ou en visitant notre site internet : www.patrimoine-naturel-savoie.org



Le Conservatoire est membre de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels



Au-delà des structures membres de son conseil d'administration :

Direction départementale des territoires, Conseil général de la Savoie, Association des maires de Savoie, FRAPNA Savoie, CORA Savoie, Chambre d'agriculture, Office national des forêts, Parc national de la Vanoise, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Fédération départementale des chasseurs de Savoie, Conservatoire botanique national alpin, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Parc naturel régional du massif des Bauges, Parc naturel régional de Chartreuse

Le Conservatoire a des partenariats formalisés par convention avec :

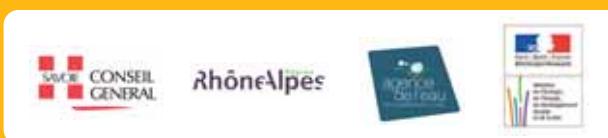
Des collectivités : Comité intersyndical de suivi et d'assainissement du lac du Bourget, Métropole-Savoie, Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard, Assemblée des pays de Tarentaise-Vanoise, Syndicat du pays de Maurienne, Arlysère, Saint-Martin-de-Belleville

Des partenaires privés : Compagnie nationale du Rhône, Société française du tunnel routier du Fréjus, Lyon-Turin ferroviaire, Fondation Placoplatre, Zoodyssée, Ferme aux crocodiles

Des partenaires techniques : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

D'autres gestionnaires : ASTERS, AVENIR, la grande cariçaie

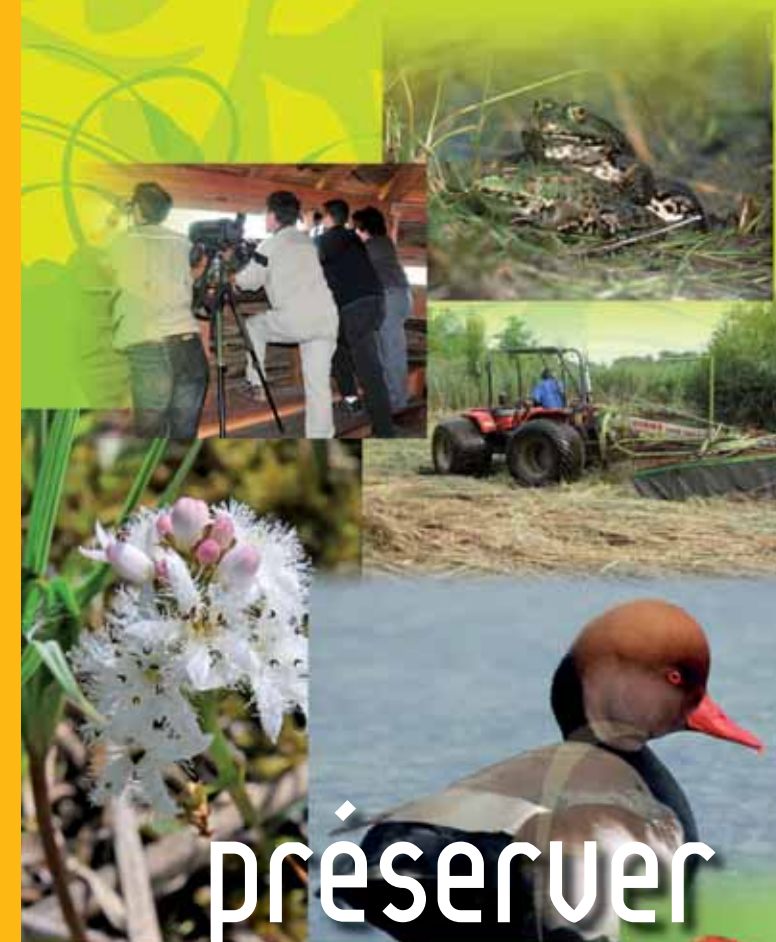
Les partenaires financiers



Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie

Le Prieuré - BP 51
 73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
 Tél 04 79 25 20 32
 Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie



préserver la biodiversité en Savoie

Qu'est-ce que le Conservatoire ?

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est une association **créée en 1991 par la volonté commune du Département, de l'Etat, des associations de protection de la nature, des établissements publics (Fédérations des pêcheurs, des chasseurs, Office national des forêts, Chambre d'agriculture, Parc national de la Vanoise) et de l'association des maires qui font partie de son conseil d'administration.** Son action s'organise autour de deux axes :

- **Axe 1 :** préserver des sites naturels remarquables du département par la maîtrise foncière et d'usage et une gestion appropriée.
- **Axe 2 :** accompagner les acteurs de l'aménagement du territoire et informer les savoyards à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le département.

N'ayant pas de pouvoir réglementaire, ses actions (acquisition, gestion) ne sont possibles qu'avec l'accord des acteurs de terrain (propriétaires, exploitants, collectivités).

Le Conservatoire emploie 17 personnes chargées de la mise en œuvre des actions (inventaires, maîtrise foncière, gestion, animation, sensibilisation) définies par son conseil d'administration.

Pourquoi préserver la biodiversité savoyarde ?



Le constat de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale est aussi un constat qui peut être fait dans le département. La moitié des zones humides, milieux qui hébergent beaucoup d'espèces animales et végétales spécifiques, a disparu. La progression urbaine et les modifications des pratiques agricoles ont entraîné la disparition ou la fragilisation de milieux naturels (pelouses, prairies d'altitudes). Le maintien de 60 espèces (voir "les chiffres-clés") en Savoie dépend en grande partie des actions menées par le CPNS.

Les missions

Connaître le patrimoine naturel

Identifier les sites sensibles et suivre l'évolution des milieux naturels selon des critères relatifs à la flore, à la faune et au fonctionnement des écosystèmes.

Maîtriser le foncier

Obtenir la maîtrise foncière (auprès des propriétaires) ou d'usage de milieux naturels (avec les exploitants) des terrains situés dans des milieux naturels remarquables afin de leur appliquer un mode de gestion en adéquation avec les exigences du milieu.

Gérer les sites

Débroussailler, relancer le pâturage, mettre en place une restauration hydraulique : ces moyens sont mis en place par le Conservatoire pour assurer la pérennité des milieux remarquables soumis à de profondes transformations dues à l'abandon du pastoralisme, aux actions de drainage, etc.

Sensibiliser les savoyards

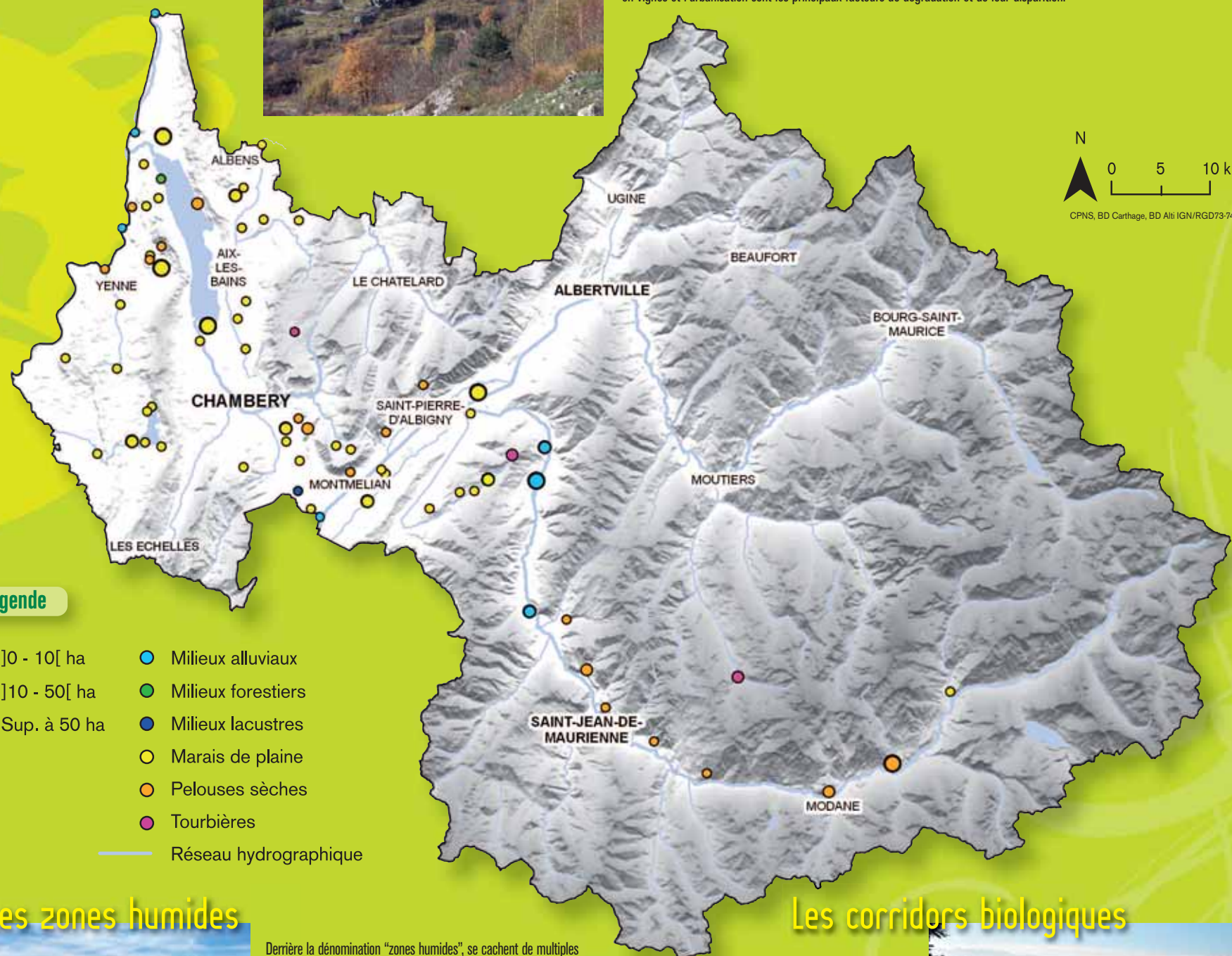
Accompagner les élus et collectivités dans leurs démarches d'aménagement du territoire en leur fournissant conseils et assistance technique et transmettre au niveau local la connaissance des richesses des milieux naturels.

OÙ LE CONSERVATOIRE INTERVIENT-IL ?

Les pelouses sèches



Les pelouses sèches se développent en Savoie grâce à des conditions particulières : climat localement sec, fort ensoleillement, sol drainant (calcaires, alluvions). Présente dans les versants bien exposés de basses et moyennes altitudes, elles contribuent largement au cadre de vie des villages. Ces pelouses présentent un tapis végétal peu élevé et clairsemé, mais elles accueillent une grande diversité d'espèces, dont certaines ne peuvent se développer que dans ces milieux (ophrys abeille, aster amelle, l'azuré du serpolet, la couleuvre d'Esculape, le lézard vert, le hibou petit-duc, le circaète Jean-le-Blanc, etc.). L'abandon de la fauche ou du pâturage, la transformation de ces milieux en vignes et l'urbanisation sont les principaux facteurs de dégradation et de leur disparition.



Légende

-]0 - 10[ha
-]10 - 50[ha
- Sup. à 50 ha
- Milieux alluviaux
- Milieux forestiers
- Milieux lacustres
- Marais de plaine
- Pelouses sèches
- Tourbières
- Réseau hydrographique

Les zones humides



Derrière la dénomination "zones humides", se cachent de multiples milieux naturels d'étendues et de formes diverses, qui ont comme point commun la présence d'eau, permanente ou temporaire, visible ou invisible : marais de plaine, tourbières, milieux alluviaux, étangs et bords de lacs, etc. Le caractère à la fois humide et terrestre confère à ces milieux une forte biodiversité ; ils possèdent des fonctionnalités essentielles (régulation des crues, capacité d'épuration, espaces de ressourcement, etc.). Drainage, urbanisation, aménagements hydrauliques, mise en eau pour la réalisation de plans d'eau artificiels, endiguement des cours d'eau, etc. sont autant de causes de dégradation et de disparition de ces milieux.

Les corridors biologiques



Les corridors biologiques sont des espaces qui permettent la libre circulation des espèces entre grands ensembles naturels. Ces espaces étant souvent les derniers "liens" entre les milieux naturels dans des secteurs très contraints, ils sont parfois dégradés, ou même interrompus faute de reconnaissance. Garantir pour toutes les espèces une trame naturelle (dite verte pour les milieux terrestres et bleue les milieux aquatiques) à l'intérieur de laquelle elles peuvent se déplacer et donc assurer leur survie, là est tout l'enjeu de la préservation des corridors biologiques.